

Procédure

	CRÉATION D'UNE IDENTITÉ PATIENT DANS LE DCC	Rédaction Oncobretagne
		Relecture/approbation 3C/PRCB
		Validation/application Date : Juin 2021
		Version en vigueur 1.00

Objet de la procédure

Cette procédure a pour objectif de décrire les modalités de recherche et de création de l'identité patient dans le Dossier Communicant de Cancérologie (DCC) de Bretagne.

Références

- Référentiel de bonnes pratiques en matière d'identitovigilance en région Bretagne, Mars 2019
- Référentiel National d'identitovigilance : Mise en œuvre de l'identitovigilance dans les établissements de santé, Décembre 2020.
- Guide Administrateur DCC
- Guide Secrétaire RCP DCC

Définitions

Identité du patient : l'identité du patient ou de la patiente est composée :

- De plusieurs critères obligatoires :
 - o Nom de naissance ou d'adoption
 - o Premier prénom de naissance
 - o Date de naissance
 - o Sexe
- D'un critère facultatif, fortement recommandé :
 - o Nom d'usage

Destinataires

- Tous professionnels habilités à rechercher et à créer une identité d'un.e patient.e dans le DCC :
 - o Médecin référent/demandeur
 - o Professionnel du 3C (Centre de Coordination en Cancérologie) / PRCB (Pôle Régional de Cancérologie de Bretagne)
 - o Secrétaire RCP
- A titre informatif, tous les utilisateurs du DCC.

Description et conduite à tenir

Afin d'éviter la création de doublons et la survenue de collisions, la recherche de l'identité patient via l'annuaire patient du DCC est impérative avant toute création d'identité.

Recherche de l'identité patient dans le DCC

La recherche se fait par la saisie obligatoire d'au moins :

- Deux caractères du Nom de naissance du patient ou de la patiente
- Deux caractères du ou des Prénom(s) du patient ou de la patiente
- De la date de naissance complète au format jj/mm/aaaa

Création de l'identité patient dans le DCC

Critères obligatoires / utilisation des traits stricts de l'identité pour créer un patient dans le DCC :

- Nom de naissance ou d'adoption
- Premier prénom de naissance
- Date de Naissance
- Sexe

Critère facultatif / recommandé

- Nom d'usage

Il est fortement recommandé de saisir le nom d'usage s'il est connu, afin de permettre de différencier des patients qui présenteraient des traits d'identité stricts identiques.

Vérification de l'identité du patient ou de la patiente :

- S'assurer que l'identité du patient est conforme aux documents officiels (Carte Nationale Identité, Passeport, Titre de séjour)
- A défaut d'avoir une validation par un document officiel, reprendre l'identité transmise par le médecin référent du patient (celui qui demande le passage en RCP) : confronter l'identité sur les différents documents à disposition → si conflit : vérifier l'identité avec l'établissement ou le(s) professionnel(s) et visualiser la copie du document officiel

Attention, il n'est pas permis de conserver une copie de la pièce d'identité dans le dossier

Si l'identité est vérifiée par un document officiel, indiquer la date de vérification, la personne et/ou l'établissement ayant fourni la preuve de l'identité

- ➔ Indiquer cela dans le commentaire de la fiche identité du patient dans le DCC